Simon Arrazat

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1675

Né à Agde (Hérault) , le 24 Xbre 1656

Mort à Agde " , le 19 Juin 1737

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire

Voir :

Adry : I, 58.

Nouvelles Ecclésiastiques 2 Nov. 1737 p. 173. et 2 oct. 1731 p. 188

Nécrologe des plus célèbres défenseurs et confesseurs de la vérité. t. II p. 309

Balteau Barroux : Dict. de biographie française, Paris, Letouzey, 1939, t. III col. 1081

Le Père Simon Arrazat

<u>Listes des Assemblées</u>

1684 Pézenas Ast.

1687 Beaune " — <u>Louis Fouquet</u> sacré évêque d'Agde 2 mai 1659

1690 Pézenas — Exilé 30 ans de 1661 à 1691

1693 Agde sup. — Rentre en 1691

1696 " — + à Agde le 4 fév. 1702

1699 "

1702 "

1705 " " — <u>Journal d'Avignon</u> Le 2 sept 1688 le P. Arrazat arrive dans la maison d'Avignon allant de Beaune à Pézenas ; il repartit le 3 au matin.

1708 " "

1711 " "

1714 " "

1717 " "

1720 " "

1723 "

1726 " chanoine à Agde

1729 "

1732 "

1733 "

1736 "

<u>Nécrologe</u> Mort à Agde le 19 juin 1737 chanoine et théologal de l'église cathédrale et digne modèle, par sa conduite, des moeurs et de la discipline ecclésiastique

---

<u>M.M. 607. III catalogue, N° 56 =</u>

Simon Arrazat, du diocèse de Béziers, entré à Aix en 1675, prêtre 21 X 1682, mort en 1737

Adry = Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire, Bibl. N^le fonds fr. T. I, p. 58 N 25.681.

Simon Arrazat naquit en Languedoc en 1656. Il était très estimé dans sa congrégation pour sa grande piété et pour ses talents. Il avait été professeur, directeur et supérieur du séminaire d'Agde, lorsque M. Fouquet évêque d'Agde le fit chanoine de son église et son grand vicaire. Il n'avait pas appelé de la Bulle, ce dont il eut toujours un grand regret; mais personne n'ignorait son opposition à ce décret et son union aux appelants. C'est ce qu'il déclare authentiquement dans un acte, aussi bien que son adhésion à M. de Senez et sa vénération pour le diacre Pâris. La grande uniformité dans ses actions et dans toute sa conduite a été regardée avec admiration par tous ceux qui en connaissaient le prix

↑ Il mourut en odeur de sainteté le 19 juin 1737 âgé de 80 ans.

(Le même texte aux 3 ouvrages) → (Nouvelles Eclés. du 2 Nov. 1737 citées par le Nécrologe des plus célèbres défenseurs et confesseurs de la vérité T. II p. 309

Balteau - Barroux : Dictionnaire de Biographie française, Paris, Letouzey, 1939. T. III col. 1081 =

Simon Arrazat, prêtre de l'Oratoire, né le 24 X 1656 et mort à Agde le 19 juin 1737. Il avait été professeur, directeur et supérieur du séminaire et s'y était acquis l'estime et la vénération de tout le diocèse par son zèle à former de bons prêtres. Mgr Louis Fouquet, évêque d'Agde, qui avait en lui toute confiance, en fit son vicaire général, et, unissant à l'Oratoire le canonicat de la préceptoriale de son église, lui en conféra le titre. Bien que janséniste, ennemi des Jésuites qu'il considérait comme les Assyriens du N. T. que le Seigneur suscitait pour châtier son peuple, et opposé à la Constitution Unigenitus, il n'avait pas figuré parmi les appelants, mais avait déclaré son opposition à la Bulle et à la signature pure et simple du formulaire. Quand l'évêque dut faire recevoir la constitution dans son diocèse au début de juillet 1731, Arrazat fut pressenti et comme il était disposé à un refus, l'évêque lui demanda de ne point se trouver au chapitre. Le chanoine lui remit alors ses pouvoirs; mais l'évêque le força à les reprendre.

H. Chomon

Table raisonnée des Nouvelles Ecclésiastiques 1767, T. II, p. 16 =

Arrazat, prêtre de l'Oratoire, chanoine d'Agde, professeur et supérieur du séminaire, s'y acquiert par son travail et ses talents l'estime et la confiance. Grand vicaire sous M. Fouquet (année 1737 p. 173)
Prié par l'évêque, M. de la Châtre de ne se pas trouver au chapitre où on doit recevoir la Constitution, parce qu'on craint

sa réclamation ; remet ses pouvoirs ; forcé de les reprendre par les ordres du Prélat (année 1737 p. 188)
admirable uniformité de sa conduite. Regarde les Jésuites comme les assyriens du N.T.
Sa mort. Consigne dans un acte son opposition à la Bulle ; ses sentiments en faveur de l'appel
sa vive douleur de l'injuste jugement d'Embrun
sa vénération pour M. de Pâris et ses miracles (année 1737 p. 173)

(Voir encore le 2 oct. 1731, p. 188.)